

28.03.2009 – 14:51 Uhr

Migros: Feu vert à l'affichage des prix sur les rayons

Zürich (ots) -

L'assemblée des délégués de la Fédération des coopératives Migros donne son feu vert au projet d'affichage des prix à même les rayons des magasins et charge la direction générale FCM d'en assurer la mise en oeuvre au cours des deux années à venir. Les représentants des coopératives régionales, qui tenaient leur assemblée ordinaire samedi 28 mars 2009, ont approuvé à une grande majorité - 84 votes favorables, 10 contraires et 7 abstentions - la proposition que leur a soumise l'administration FCM à cet égard. Migros est la seule entreprise de commerce de détail d'Europe à connaître encore l'inscription du prix sur le produit.

Des enquêtes menées auprès de clients Migros ont révélé que la mention du prix sur le produit est certes appréciée mais que les avantages retirés par l'acheteur de l'affichage sur le rayon prédominent. Ce dernier système lui permet en effet de repérer et de comparer plus rapidement les prix des articles sans avoir à les prendre en main, et sa vision d'ensemble de l'assortiment en est meilleure. De plus, le prix annoncé à même le rayon correspond exactement à celui qu'il paiera à la caisse. Il a pu arriver que ce ne soit pas le cas par le passé en raison des innombrables baisses de prix décidées, bévues qui ont manifestement ébranlé la clientèle. «Spontanément, j'ai toujours été favorable à la mention du prix sur le produit. Mais depuis que je me suis penchée de près sur la question, je ne doute plus que l'affichage des prix sur le rayon offre des avantages encore plus grands pour le consommateur. Cela même sans tenir compte du fait que Migros pourra ainsi réduire ses coûts et faire profiter le client des économies réalisées sous la forme de baisses de prix. Ecologiquement parlant aussi, il est absurde qu'en raison de changements de prix, des emballages doivent être détruits», explique Ursula Nold, présidente de l'assemblée des délégués, pour justifier la mesure arrêtée.

Indépendamment de la décision de principe des délégués et de l'évolution du projet, les prix des produits continueront à figurer sur les articles non food (textiles, jouets, etc.) et dans les assortiments de produits frais dont le prix est fixé au poids.

Zurich, le 28 mars 2009

Fédération des coopératives Migros
Corporate Communications
Limmatstrasse 152
Case postale 1766
CH-8031 Zurich
Centrale +41 (0)44 277 21 11
Fax +41 (0)44 277 23 33
media@migros.ch
www.migros.ch

Contact:

Monica Glisenti, cheffe Corporate Communications FCM,
tél. 044 277 20 64, 079 218 91 59,
monica.glisenti@mgb.ch